

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 JUIN 2012 A 20 HEURES

Etaient présents : MM Roger DUSAUTOIR, Maire, MM Christophe BEYAERT, Hervé BERTELOOT, Stéphane FREDERIC, Fabrice GUILBERT, Mme Sylvie LEFEBVRE, MM Didier SEIGRE et Claude VIEILLARD

Etaient absents : M. Jean-Luc COURBOT, excusé, qui a donné pouvoir à M. le Maire
Mme Thérèse HOUSSIN, excusée, qui a donné pouvoir à M. VIEILLARD
MM. Rudy GREBERT, Gilles GRESSIER et Jean-Luc HUYGHE, Mmes Laëtitia MASCOT et Elise MORICE,

Secrétaire élu : M. FREDERIC

Compte rendu de la réunion précédente

Pas d'observations

2012-40 – Location du logement de fonction – Renouvellement du contrat pour la période de septembre 2012 à août 2013

Accord est donné à l'unanimité des voix pour renouveler le contrat de location du logement de fonction à M. et Mme Didier COURBOT pour la période du 1^{er} septembre 2012 au 31 août 2013.

Comme chaque année, le loyer est révisé sur la base de révision de l'indice INSEE du coût de la construction et varie dans les mêmes proportions que la variation dudit indice entre celui dernier paru lors de l'entrée en jouissance (4^{ème} trimestre 1992 – 1005) et celui dernier publié lors de la révision (4^{ème} trimestre 2011 – 1538).

Cependant, dans l'hypothèse où cet indice serait inférieur à celui retenu lors de la révision précédente, il est décidé de maintenir le montant du loyer.

Compte tenu de ce qui précède, le montant du loyer sera donc fixé à 423.12 € arrondi à 423 € pour la période du 1^{er} septembre 2012 au 31 août 2013.

2012-41 – Projet de modification de tracé de l'itinéraire de Grande Randonnée de Pays de l'Audomarois

Par courrier en date du 13 juin 2012, Monsieur le Président du Conseil Général a informé la Mairie que le Conseil Général, en application de la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 (articles 56 et 57), a décidé d'établir un Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée (P.D.I.P.R.) destiné à sauvegarder les chemins ruraux présentant un intérêt pour la promenade et la randonnée.

Pour la commune de HOULLE, selon les documents joints au courrier, sont considérés présenter un intérêt pour la pratique de la promenade ou de la randonnée les chemins suivants :

N° tronçon	Références cadastrales	Dénomination du chemin	Statut	Propriétaire
5		Chemin de Halage	Privé	V.N.F.
6		Impasse des Etangs	Public	Commune
8		Route de Watten – R.D.207	Public	Département
9		Rue des Ecoles – R.D. 220	Public	Département
10		Rue May	Public	Commune
11		Rue de la Basse Boulogne	Public	Commune
12		Sentier	Public	Commune

Après avoir pris connaissance des différents documents transmis par les services du Département, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité de leur voix :

- s'engagent à permettre le passage des promeneurs et randonneurs, proposent l'inscription au P.D.I.P.R. et autorisent le balisage et l'entretien selon les dispositions de la charte officielle (blanc et rouge pour un itinéraire de Grande Randonnée et jaune et rouge pour un itinéraire de Grande Randonnée de Pays) de ces chemins,

- autorisent Monsieur le Maire à signer la convention de passage et le balisage sur les propriétés privées de la commune ;
- émettent un avis favorable sur l'inscription au P.D.I.P.R. des chemins ou parcelles ci-après désignés situés sur le territoire de la commune mais ne lui appartenant pas :

N° tronçon	Références cadastrales	Dénomination du chemin	Statut	Propriétaire
5		Chemin de Halage	Privé	V.N.F.
8		Route de Watten – R.D.207	Public	Département
9		Rue des Ecoles – R.D. 220	Public	Département

2012-42 – Occupation du domaine public communal / Stationnement d'une pizzeria ambulante – Redevance pour l'année 2012

Monsieur le Maire rappelle que depuis avril 2010, Monsieur Benoît LEROUX, domicilié à ROQUETOIRE, est autorisé à s'installer sur la Place chaque vendredi soir de 17 h 30 à 20 h 30 pour exercer son activité de vente de pizzas cuites au feu de bois.

En 2011, le montant de la redevance annuelle réclamée à Monsieur LEROUX avait été fixé à 100 € ; Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil d'en fixer le montant pour l'année 2012.

A l'unanimité de ses voix, le Conseil Municipal décide de reconduire le montant adopté en 2011 à savoir 100 €. Une convention précisant les modalités d'occupation du domaine public communal sera signée entre les 2 parties.

2012-43 – Contrats aidés à échéance du 31 août 2012

Les contrats de Mmes Jacqueline GALLET – Muriel HOLQUIN – Jenny TURPAIN – Patrick DELPORTE – Jean-Michel HOUCHE et Stéphane MORMENTYN, actuellement employés dans le cadre des C.U.I. arrivent à échéance le 31 août 2012.

Monsieur le Maire propose donc de consulter POLE EMPLOI ou les services du Département selon les cas afin de savoir si ces personnes peuvent bénéficier d'un renouvellement mais également de lancer un appel à candidatures par le biais de POLE EMPLOI dans l'hypothèse où le contrat de certains d'entre eux ne pouvait être prorogé.

Un avis favorable est émis à l'unanimité des voix sur ces propositions et Monsieur le Maire autorisé à engager les diverses procédures.

En ce qui concerne l'embauche d'un agent supplémentaire pour les travaux d'entretien général sur la commune, l'appel à candidatures a été lancé par le biais de POLE EMPLOI comme cela avait été décidé lors de la réunion du 4 juin dernier.

2012-44 – Adoption du compte de gestion 2011

Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée le compte de gestion dressé par Monsieur FAURE, Trésorier Principal de SAINT-OMER pour l'exercice 2011 :

- Section de fonctionnement
 - Dépenses : 461 036.39 €
 - Recettes : 511 414.11 €
 - Résultat de l'exercice 2010 reporté : 183 202.82 €
 - soit un excédent de clôture de : 233 580.54 €
- Section d'investissement
 - Résultat de l'exercice 2010 reporté : - 136 532.76 €
 - Dépenses : 487 442.53 €
 - Recettes : 569 486.32 €
 - Part affectée à l'investissement (1068) : 136 532.76 €
 - soit un excédent de clôture de : 82 043.79 €

Le compte de gestion 2011 est adopté à l'unanimité des voix.

2012-45 – Adoption du compte administratif 2011

Monsieur VIEILLARD, 1^{er} Adjoint, prend la présidence de la séance pour présenter aux membres de l'assemblée le compte administratif dressé par Monsieur le Maire pour l'exercice 2011 :

- Résultat de l'exercice 2011 (fonctionnement) : 50 377.72 €
- Résultat antérieur (2010) reporté : 183 202.82 €
233 580.54 €
- Solde exécution 2011 de la section investissement : 82 043.79 €
- Restes à réaliser 2011
 - ↻ Dépenses : - 214 259.00 €
 - ↻ Recettes : + 257 655.00 €
 - 43 396.00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses voix, adopte le compte administratif 2011 et valide les décisions adoptées lors du vote du budget primitif 2012 à savoir l'inscription au compte 001 (recettes d'investissement) de 125 439.79 € et au compte 002 (excédent reporté) de 233 580.54 €.

2012-46 – Budget – Situation de trésorerie

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée que la commune est toujours en attente du versement du solde des subventions dues pour le vestiaire.

Par ailleurs, elle ne pourra prétendre à percevoir celles sollicitées pour les travaux de réhabilitation du Groupe Scolaire Jules Ferry qu'à l'issue du chantier prévue fin août mais qu'il lui faudra néanmoins régler les factures présentées par les entreprises.

Compte tenu de la situation de trésorerie à ce jour, il s'avère nécessaire d'avoir recours à l'emprunt afin de pouvoir honorer les paiements et procéder à l'exécution des différents travaux qui ont par ailleurs été programmés au budget comme la réalisation d'un aménagement piétonnier le long de la R.D. 220 à l'occasion des travaux de remise en état par les services du Département avant déclassement et rétrocession à la commune.

Monsieur le Maire sollicite donc l'accord du Conseil Municipal pour contacter différents organismes bancaires.

Plusieurs membres du Conseil déplorent qu'aucune commission de Finances n'ait été organisée pour examiner la situation financière de la commune, les différentes solutions permettant de différer la souscription d'un nouvel emprunt comme la possibilité de reporter le règlement de certaines factures par exemple ainsi que l'examen des programmes de travaux à réaliser en priorité d'ici la fin de l'exercice 2012.

A l'issue des débats, le Conseil Municipal, à la majorité de ses voix (contre : Monsieur FREDERIC) autorise Monsieur le Maire à prendre contact avec la Banque Postale, la Caisse d'Épargne et le Crédit Agricole pour solliciter des renseignements quant à un emprunt de 200 000 € soit sous la forme d'un prêt relais ou d'un prêt classique à court terme.

Une nouvelle réunion est programmée le lundi 2 juillet 2012 afin que le Conseil Municipal puisse prendre connaissance des propositions qui auront été reçues et se prononcer sur ce dossier.

Questions diverses

A l'unanimité des voix, les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour l'examen des questions suivantes :

a) Participation de la commune au concours « Villes et villages fleuris » organisé par le Département

A l'issue de la visite des plantations réalisées au sein de la commune en présence de MM HUYGHE et VIEILLARD, le comité a remis un panneau témoignant de la participation de HOULLE à cette opération ; Il faudra déterminer l'endroit où l'installer (au pied de la barque ?).

Plusieurs remarques ont été faites quant aux améliorations pouvant être apportées à la confection des massifs et il est décidé de solliciter des conseils auprès de ce service en septembre pour les plantations d'hiver.

Remarque : demander à la commune de MOULLE de bien vouloir procéder au désherbage du bas-côté entre la rue des Silos et le panneau d'entrée d'agglomération « HOULLE » ;

b) Accueil de Loisirs Intercommunal de HOULLE - MORINGHEM - MOULLE et SERQUES

La réunion parents-animateurs est programmée le samedi 7 juillet à 10 heures à la salle polyvalente ;

c) Campings

Des résidents ont demandé s'ils étaient autorisés à se rendre à la déchetterie. Un courriel sera adressé au Syndicat Mixte Lys Audomarois ;

d) Travaux au Groupe Scolaire Jules Ferry

Monsieur VIEILLARD fait un point sur les travaux réalisés à ce jour en précisant que jusqu'à ce jour, les différentes modifications apportées aux marchés initiaux (la commission d'appel d'offres est convoquée le 29 juin prochain pour statuer sur les avenants à passer sur les lots 3 – 6 – 7 et 8) n'ont pas eu d'impact sur le coût total des travaux, les plus-values compensant les moins-values.

Cependant, à l'issue de la dernière réunion de chantier, il a été proposé de remplacer la cloison qui sépare les classes de Mmes CASSEZ et CORNET qui n'est qu'un panneau en aggloméré par une cloison phoniquement isolée afin d'apporter un confort aux élèves ainsi qu'aux enseignantes ; Le coût de cette opération a été estimée aux environs de 2 000 € dont environ 600 € pour la dépose du mur existant qui pourrait être réalisée par le personnel communal.

Monsieur VIEILLARD demande à ses collègues de se prononcer sur la réponse à apporter à l'architecte ainsi qu'à l'entreprise sur cette proposition ; A l'unanimité des voix, les membres du Conseil émettent un avis favorable pour la mise en œuvre de ces travaux supplémentaires ;

e) Ecole

➤ « Permis piétons » : suite à la demande de Monsieur GAUTHEROT, Directeur, Madame HOUSSIN et Monsieur VIEILLARD se rendront à l'école pour remettre les permis aux enfants,

➤ Conseil d'École du 24 juin : il est notamment rapporté que 150 élèves sont inscrits à ce jour pour la rentrée 2012/2013 et qu'il a été annoncé que l'année prochaine, 2 séances de piscine hebdomadaires seront programmées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.